



# LA LETTRE

Comité de rédaction : Raymond BASTIEN, Jean COURTIN, Georges DELORME, Yves GÉROT, Claude LEMAITRE

## LA VIE DES ADHERENTS

## Retrouvailles au congrès

Quel plaisir de se retrouver après 2 années bien longues et bien difficiles pour beaucoup d'entre nous ! Ce congrès de la Grande-Motte marque pour l'Association du Monde des Energies ou AMDE, nom figurant désormais dans nos statuts, la reprise concrète des rencontres physiques. Je profite de cette tribune pour remercier à nouveau Christian CARBASSE et Roland LEPORCHER qui, par leur persévérance, ont pu organiser cet événement. Cette Lettre sera l'occasion d'en rapporter un court aperçu, et aussi de faire mémoire d'amis décédés récemment tels que Roger BAYOL et Alain BOURQUI.

Nos rencontres aux Assemblées Générales du 7 septembre ont permis de jeter un regard sur les choses mises en place depuis le congrès de Rochefort en septembre 2019. Les orientations ou ambitions présentées et validées, tout comme le nouveau nom et le nouveau logo se sont

concrétisées dans la période : une plaquette rénovée, la mise en place du nouveau site en mars 2020, un réseau privé d'échange Facebook, une nouvelle présentation de la Lettre. En septembre 2020, nous avons tenu une AG ordinaire en visioconférence, avec vote par Internet, mais il nous a semblé que le contexte n'était pas favorable pour une AG extraordinaire nécessaire pour mettre à jour nos statuts.

La mise à jour de ceux-ci a été votée en AG extraordinaire à la Grande-Motte, et l'AG ordinaire a permis de rendre compte aux adhérents des actions passées et en cours. Je citerai ici celle engagée sur la région Grand Est Bourgogne Franche-Comté, relative à l'ambition N°4 « Constituer une aide pour passer de la vie active à la vie de retraité », action en partenariat avec GRDF : « animer les collectivités locales avec les Elus actifs de GRDF et les Elus

## AGENDA

**Malgré la situation sanitaire de nouvelles rencontres se dessinent :**

**- 23 novembre 2021 :**  
**AURA** visite du grand stade de l'Olympique Lyonnais

**- Voyage en Hollande du 5 au 9 avril 2022**

**- Congrès de l'association du 11 au 13 octobre 2022 à Martigny (Suisse)**

membres de l'association ». La reprise des voyages, avec le séjour aux Pays Bas à la période des tulipes, la confirmation du congrès de Martigny pour 2022, et d'autres perspectives en cours de réflexion montrent que notre association n'a pas baissé les bras. Je remercie les membres du Conseil d'Administration, et tous les adhérents qui contribuent à son évolution et à son dynamisme. Bien amicalement à toutes et à tous.

**Georges LEPIN**



# LA VIE NATIONALE DE L'ASSOCIATION

## Nouvel adhérent

**Francis GALLON** (ancien Chef de service - Direction Technique Enedis)

## Ils nous ont quittés

**Roger BAYOL** (ancien Directeur adjoint – EDF GDF Val de Charente)

**Alain BOURQUI** (ancien Directeur Général – Société Electrique Vallée de Joux)

### Hommage à Alain BOURQUI



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès, le mardi 3 août, de notre ami Alain Bourqui victime d'un cancer foudroyant quelques mois après sa fin d'activité professionnelle.

Alain était un membre actif et dévoué depuis de nombreuses années, lui qui avait découvert la convivialité des échanges internationaux dans le cadre d'EUROGEM et avait donc adhéré avec enthousiasme à notre association quelques années avant sa retraite. Son implication l'avait d'ailleurs amené à organiser notre traditionnel congrès annuel, en 2012, dans sa belle Vallée de Joux qu'il aimait faire découvrir.

Nous adressons toute notre sympathie à sa compagne Pascaline et à ses enfants, et garderons de lui un souvenir ému.

## Conseil d'Administration du 7 septembre 2021

Notre Conseil d'Administration s'est tenu juste avant les Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire du mardi 7 septembre. Outre l'approbation du PV du dernier CA du 23 mars 2021, celui-ci a été consacré principalement aux derniers calages avant ces assemblées. La mise à jour du fichier des adhérents, le point des cotisations en cours de l'année, le calage du calendrier cyclique de préparation de la Lettre et un échange sur les perspectives pour les prochains congrès ont complété notre réunion.

## Assemblées Générales du 7 septembre 2021

**Extraordinaire** : avait pour but de modifier les statuts pour les rendre cohérents avec les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire de 2019. Le Président a soumis à l'assemblée, article par article, les modifications proposées, qui ont été votées à l'unanimité des membres présents et représentés.



### Hommage à Roger BAYOL

Rencontré en octobre 1955 en classes préparatoires au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, nos carrières ont été différentes et c'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés dans l'association.

*Paul JACQUIER*

A la fin des années 1970, Roger m'a accueilli comme second de sa division Télécommunications à Paris. Plus tard, auteur des notes techniques sous la responsabilité de Roger, j'ai découvert son extrême rigueur intellectuelle. Il ne supportait pas la moindre approximation, tant sur le fond que sur la forme, ... sus aux fautes d'orthographe ! Mais cette rigueur n'allait pas sans une audace entraînant pour ses collaborateurs. Fort de son bon sens terrien et de son sourire convivial, il savait rassurer ses troupes en situation délicate.

Roger, une force de la nature, pas seulement intellectuelle, m'a fait souffrir à vélo dans les grimpettes de la vallée de Chevreuse. A la retraite, Il a dû se régaler sur les pentes varoises ensoleillées.

*Georges DELORME*

Très investi depuis longtemps dans l'association, dont il était le délégué pour la région PACA, Roger avait en particulier organisé le congrès de 2009 à Hyères. Quelles que soient les circonstances, chacun savait qu'on pouvait toujours compter sur lui, sur son engagement et sa gentillesse.

*Raymond BASTIEN*

Nos amitiés vont à Yvette, compagne de route pendant soixante ans, et à leurs deux fils, à qui ils ont su inculquer leurs valeurs de solidarité et de générosité.

**Ordinaire** : Point sur les évolutions et information sur les projets futurs : congrès 2022, voyages, visioconférences. Les membres du CA à renouveler acceptent un nouveau mandat sauf Patrick GERON, délégué régional Centre Val de Loire. Antoine AUGÉ est élu au CA et remplace Paul DELEPEYROUX, délégué de la région Nouvelle Aquitaine.

# LA VIE NATIONALE DE L'ASSOCIATION

## Compte-rendu rapide du congrès

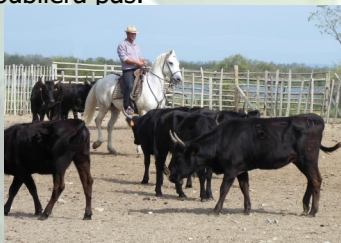
Une première journée consacrée aux réunions statutaires dans ce petit paradis que constitue la presqu'île de Belambra sur l'étang du Ponant. Soleil, sable, piscine et bungalow allaient faire notre décor pendant ces trois jours.

Après une nuit bien méritée dans le silence laissé par les cigales qui ont chanté tout l'été, ce fut le départ vers la petite Camargue, ses canaux, ses étangs.



Ses taureaux cocardiers, qui se confrontent aux raseteurs (homme qui tente d'enlever les cocardes qui sont attachées aux cornes du taureau), ne sont pas mis à mort à la fin de chaque course comme dans la corrida espagnole, mais se mesurent aux hommes jusqu'à leur

belle mort et les meilleurs d'entre eux sont enterrés debout face à la mer. Les Gitans bien sûr animèrent de leurs guitares et de leurs chants un apéritif et un repas qui ne s'oubliera pas.



Ensuite, un bateau parti d'Aigues-Mortes nous conduisit vers les Salins du Midi ou un petit train nous emmena sur Mars et ses terres rouges dominées par des montagnes de sel blanc, que le groupe s'empressa de gravir pour voir au loin les remparts d'Aigues-Mortes.



Une soirée de gala au casino - pardon Pasino dit-on là-bas - pour terminer la soirée dans l'enfer du jeu. Certains gagnèrent, mais rien ne fut dit...

Le 3<sup>ème</sup> jour était consacré à l'architecture et l'urbanisme dans la modernité montpelliéraine et de la Grande-Motte.



Les fantômes de Georges Frêche et de Jean Balladur (cousin d'Edouard) flottaient sur les récits de nos guides : nouvelle mairie de Montpellier, immeuble de l'arbre blanc, plan d'eau, parcs, jardin, tout prenait sens et expliquait l'harmonie.

**Christian CARBASSE**

# LA VIE REGIONALE DE L'ASSOCIATION

Profitant des quelques légers assouplissements décidés par les autorités, les GO (Diego et Frédy) de la sortie d'hiver annulée en raison de cette fameuse pandémie, ont décidé de se rattraper en organisant une sympathique rencontre amicale le mardi 13 juillet à Pully, au bord du Léman.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés au « Caveau du Prieur » pour une très agréable dégustation suivie d'un repas « lacustre » au Restaurant du Port. Malheureusement, les conditions atmosphériques n'ont pas permis que nous profitions pleinement de ce magnifique endroit.

L'ambiance, très agréable, et tout de même un peu troublée par l'absence de quelques-uns d'entre nous, celle, en particulier d'Alain, malade, qui devait malheureusement nous quitter définitivement quelques temps après.



# VOUS AVEZ LA PAROLE

## La fin des tarifs réglementés de gaz naturel pour les clients particuliers

En France, il existe 2 types de contrats de fourniture de gaz naturel :

- les contrats au tarif réglementé, commercialisés par les fournisseurs historiques de gaz (Engie, entreprises locales de distribution), avec un prix fixé par les pouvoirs publics,
- les contrats en offre de marché, commercialisés par tous les fournisseurs (dont Engie), avec un prix fixé par le fournisseur.

La loi Energie Climat, entrée en vigueur le 10 novembre 2019, entérine la fin des tarifs réglementés de vente de gaz naturel. Elle fait suite à une décision du Conseil d'Etat du 19 juillet 2017, qui avait jugé les tarifs réglementés contraires au droit européen.

Près de 3 millions de clients particuliers sont concernés (à noter que les tarifs spéciaux n'en font pas partie). Sont également touchés par cette loi les syndicats de copropriétaires et les propriétaires uniques d'un immeuble à usage principal d'habitation consommant moins de 150.000 kWh/an.

Pour les clients professionnels, le tarif réglementé a définitivement disparu depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Ne manquez pas l'intervention de Philippe BROUSSE, le mardi 19 octobre 2021 (17h30-19h) en visioconférence, qui abordera le sujet de façon plus large et plus complète. Surveillez votre messagerie, une invitation va vous parvenir.

Depuis le 20 novembre 2019, il n'est plus possible pour un client particulier de souscrire un contrat de gaz naturel au tarif réglementé.



Si les contrats existants restent valides jusqu'à 30 juin 2023, les clients devront, au plus tard à cette date, avoir choisi un nouveau fournisseur de gaz naturel (en offre de marché). Si ce n'est pas le cas, ils basculeront automatiquement sur une offre de marché Engie.

Un dispositif de communication massive a été mis en place par Engie, en application des textes réglementaires, auprès des clients disposant d'un tarif réglementé : 5 courriers

officiels leurs seront adressés entre 2020 et 2023. Les contacts téléphoniques,

le site Internet, les factures, sont également des supports de communication.

L'information porte sur :

- la date de fin d'éligibilité aux tarifs réglementés de gaz naturel (30 juin 2023)
- la disponibilité des offres de marché
- l'existence du comparateur d'offres : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr)

Grâce à ces campagnes de communication, les clients sont de mieux en mieux informés : 78% ont connaissance de la fin programmée du tarif réglementé (chiffre avril 2021). Ils étaient seulement 20% en juillet 2019.

La marge de progression reste néanmoins importante : si 66% savent qu'ils ont un contrat au tarif réglementé, seuls 51% connaissent la différence entre tarif réglementé et offre de marché et près de 25% ne savent pas qu'ils peuvent changer de fournisseur.

**Philippe BROUSSE**

*Directeur des ventes à la Direction Tarif Réglementé*

